

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS !

“ Faire de l'accès au numérique pour tous une réalité concrète en Haute-Garonne. ”

La fibre, c'est quoi ?

La **fibre optique** est un fil en verre enrobé par une gaine plastique, transmettant des données grâce à la conduction de la lumière.

Ses usages au quotidien : multiconnexions simultanées, télétravail facilité, téléchargements instantanés, transferts de documents lourds, accessibilité à la télémedecine, télévision HD



Comment être raccordé à la fibre ?

Suis-je éligible à la fibre optique ?

La fibre est déployée par Zone Technique et non à l'échelle d'une commune. Pour savoir si votre domicile est éligible à la fibre optique, tapez votre adresse sur hautegaronnenumérique.fr.

Lors de l'ouverture commerciale d'une zone technique, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation.

JE SUIS LIBRE DU CHOIX DE MON FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET

Comment souscrire un abonnement ?

Le fournisseur d'accès (opérateur) sera votre interlocuteur et raccordera votre logement au réseau de Fibre Optique. Seule la fibre optique propose les débits nécessaires aux usages actuels. Toutefois, vous n'êtes pas obligé de souscrire immédiatement une offre fibre, vous pouvez conserver votre offre actuelle.

Vous êtes un professionnel ? Des solutions existent sur Fibre31.fr.

L'INSTALLATION EST GRATUITE ET FINANCÉE PAR HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

Comment préparer le raccordement ?

Votre contrat d'abonnement signé, le fournisseur d'accès doit vous raccorder sous 8 semaines.

La fibre optique utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant :
- Si votre câble téléphonique arrive en souterrain, vérifiez qu'il y a de la place dans le fourréau.
- Si votre câble téléphonique arrive en aérien, élaguez la végétation qui pourrait compliquer l'installation.

ATTENTION, si le chemin télécom existant est indisponible, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage ou sa création est à la charge du propriétaire

LIENS UTILES

Un guide de l'abonné est disponible sur hautegaronnenumérique.fr la carte de déploiement et le test d'éligibilité sont sur hautegaronnenumérique.fr & fibre31.fr

Réseau public, fibre pour tous !

Le saviez-vous ?

24 secondes, c'est le temps qu'il faut pour envoyer 200 photos avec la fibre optique, contre 4 à 40 minutes avec l'ADSL !



Haute-Garonne Numérique

Syndicat mixte créé en 2016 par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et 17 intercommunalités, il a pour objectif de **déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit** dans notre département.

Il a confié à **Fibre 31** (société créée par Altitude Infrastructure) la délégation du service public pour assurer la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du réseau optique sur une durée de 25 ans et organiser sa commercialisation.

www.hautegaronnenumérique.fr

@hautegaronnenumérique Haute-Garonne Numérique Haute-Garonne Numérique @hgnumerique

